

COMPTE RENDU SOMMAIRE de la réunion du 12 avril 2022

Convocation du 5 avril 2022

Étaient présents: Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Myriam PETHITHORY - Pascale PION- Lysiane PY-Carole THOUESNY
MM Daniel BERTHAUD – Gérard BOICHOT - Olivier CARREY - Vincent NEDEY

Absents excusés : Mme Isabelle GRIFFOND-BOITIER

Absents : Mmes Corinne HOFFEL - Céline SCHWARTZ
MM. Didier BERÇOT - Ludovic MARQUES - Jean-Pierre MUSSIO

Procurations : Isabelle GRIFFOND-BOITIER à Vincent NEDEY

Gérard BOICHOT a été élu secrétaire

Procès-verbal de la séance du 22 mars 2022 : approuvé à l'unanimité

BUDGET

- Vote des 2 taxes d'imposition

Les taux sont fixés comme suit :

Désignation	Taux 2021	Taux 2022
Taxe foncier bâti	34.77	34.77
Taxe foncier non bâti	35.35	35.35

- Vote du Budget primitif 2022 :

Le Budget Primitif 2022 est arrêté comme suit:

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses	1 036 658.14	1 440 579.14	2 477 237.25
Recettes	1 036 658.14	1 440 579.14	2 477 237.25

Voir les détails en annexe.

URBANISME

- Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU

Considérant qu'aucune remarque n'a été inscrite sur le registre de mise à disposition du public et vu les avis favorables de la Chambre interdépartementale d'Agriculture Doubs – Territoire de Belfort; de la Direction Départementale des territoires, du Département du Doubs, et de Pays de Montbéliard Agglomération, les membres du Conseil Municipal approuvent la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

DIVERS

- les élus décident de ne pas adhérer au SYDED pour la maintenance éclairage public. Le dossier sera de nouveau étudié.

- Le Molocco organise une promenade musicale à vélo le dimanche 17 juillet 2022 : départ du Port de plaisance de Montbéliard à 9h30; 1^{ère} pause musicale avec « FLAUR » sur le site des chevaux de bois à Dasle vers 11 heures (avec repli au Temple en cas de pluie).

Puis un pique-nique avec pause musicale devant le Temple d'Allenjoie, pour finir avec « la fanfare » « Kill your Idols » vers 15 h 30 à la base de Loisirs de Brognard.

- Le FSE Collège de Beaucourt remercie les élus pour la subvention accordée dans le cadre de son action de valorisation des efforts des élèves méritants qui obtiennent de bons résultats ou qui réalisent de belles progressions tout au long de l'année.

Séance levée à 20 heures 30

DASLE, le 20 avril 2022

Madame Le Maire, Carole THOUESNY

